



Chinois (Mandarin) Parcours “Immobilier et successions”

Description : Ces parcours sont conçus pour les professionnels du droit se destinant à la pratique du droit de l’immobilier et des successions dans l’optique de s’initier ou de parfaire leur maîtrise du chinois.

Modalités : Cours individuels - Visioconférence - Séances fixées en fonction de vos disponibilités, annulation de la séance possible jusqu’à 24 h en cas d’empêchement-Formateur niveau natif et spécialiste de la terminologie juridique - Règlement en 3 échéances. Les volumes horaires présentés ci-dessous seront adaptés aux niveaux et besoins des stagiaires.

Formule “Initiation” - 18h, 2340 E

Module 1 : Initiation au Mandarin général (10 heures)

Grammaire, conjugaison, vocabulaire (en fonction du niveau du stagiaire)

Module 2 : Terminologie juridique appliquée à l’immobilier et aux successions (4 heures)

Module 3 : Technique orale (2 heures)

Technique de communication : entretenir une discussion, règles de politesse l’oral

Module 4 : Introduction à la culture des affaires chinoises (2 heures)

Formule “Approfondissement” - 36h, 4680 E

Module 1: Remise à niveau en Mandarin général (20 heures)

Grammaire, conjugaison, vocabulaire (en fonction du niveau du stagiaire)

Module 2 : Terminologie juridique appliquée à l’immobilier et aux successions (6 heures)

Module 3 : Technique orale (4 heures)

Technique de communication : entretenir une discussion en mandarin, règles de politesse l’oral, présenter les points de droit français à des clients étrangers de manière précise, concise et éclairante ; entretenir une relation professionnelle avec des clients étrangers.

Module 4 : Actualité juridique du secteur (3 heures)

Module 5 : Culture des affaires internationales (3 heures)